

11<sup>e</sup> enquête de l'Observatoire des villes vertes

## La santé publique, nouveau moteur de développement du vert en ville

*Paris, le 16 décembre 2021* – À l'heure où la santé physique et mentale est au cœur des politiques publiques, l'[Observatoire des villes vertes](#) a interrogé 34 responsables d'espaces nature en ville pour mesurer la prise en compte du critère santé dans les projets d'aménagements paysagers, connaître les collaborations mises en œuvre et remonter les meilleures pratiques.

Les enseignements de cette nouvelle enquête sont clairs : le rôle bénéfique des espaces verts sur la santé est largement reconnu par les services espaces verts, mais des efforts de pédagogie restent indispensables en direction de certains élus locaux. Cette sensibilisation est indispensable pour avoir un soutien politique propice à la mise en œuvre de projets transversaux impliquant tous les services concernés dans l'objectif commun d'optimiser les bénéfices des espaces verts sur la santé.

### Une corrélation végétal-santé reconnue par les villes

Amélioration de la qualité de l'air, encouragement à l'activité physique, réduction des effets des épisodes de canicule, protection des aînés et des plus fragiles, effets avérés sur l'amélioration de la santé physique (asthme, obésité, maladies cardio-vasculaires, etc.) et mentale (stress, dépression, etc.) ... Les bienfaits des espaces verts sur la santé sont multiples, et particulièrement plébiscités en cette période de crise de la COVID. Dans le cadre de leur mission de protection de la santé publique, les villes comptent sur les espaces verts pour installer des solutions durables et concrètes au bénéfice de tous : les **trois quarts des municipalités interrogées par l'Observatoire (74 %) déclarent que la protection de la santé publique est un critère pris en compte** dans la politique de développement des espaces verts. Il s'agit même d'un **critère prioritaire** pour une ville sur cinq (20 %).

Très engagées sur le sujet, certaines villes ont renforcé les initiatives dans ce sens depuis quelques années : 14 d'entre elles (soit 40 % des villes interrogées) ont par exemple mentionné la mise en place de **jardins thérapeutiques**, comme Argenteuil, Beauvais ou Cholet.

La ville d'**Amiens** a lancé en 2019 un conseil local dédié à la santé mentale : un espace d'échanges et de consultations entre élus, représentants des usagers, aidants et l'ensemble des professionnels du territoire œuvrant dans ce champ, et qui promeut les bienfaits des espaces verts sur la santé. Autre exemple, celui de **Limoges** qui a mis en place une campagne de communication invitant les citoyens à se rendre dans les espaces verts afin de réduire les risques psychologiques, liés à la maladie d'Alzheimer entre autres.

### Protéger l'environnement pour protéger la santé

Les réflexions et initiatives des responsables espaces verts se concentrent sur deux actions visant en priorité à protéger l'environnement au profit de la santé : l'amélioration de la qualité de l'air arrive en tête (61 %) suivi de la protection de la qualité des sols (52 %).

À **Marseille**, avant toute création d'un nouvel espace vert, la direction des parcs et jardins fait procéder à des analyses systématiques des sols par une société prestataire et consulte, si besoin, la direction des solidarités, de la santé et de l'inclusion.

À **Angers**, la ville insiste sur le fait que la qualité de l'air est une priorité ; elle a lancé un projet de forêts urbaines (150 000 arbres d'ici à 2025) et des arbres d'alignement sont plantés dans les rues pour contribuer à la filtration de l'air urbain (50 arbres de rue supplémentaires par an).

« Avec la crise sanitaire que nous avons connue, la privation d'espaces verts urbains durant le premier confinement a accéléré la prise de conscience de l'impact positif de ces espaces sur le bien-être des citoyens. L'étude réalisée en 2017 par l'Observatoire au sujet de l'interaction entre espaces verts et santé révélaient trois mobiles principaux pour les villes : renforcer l'activité physique, améliorer la qualité de l'air et proposer des jardins thérapeutiques. Quatre ans plus tard, la COVID a rebattu les cartes, et les préoccupations ont évolué ; des pratiques innovantes permettent de valoriser de nouveaux bénéfices, au profit de la santé mentale et de la protection des plus fragiles principalement. » commente **Laurent Bizot, président de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (Unep) et co-président de l'Observatoire.**

## Les services nature ne feront bientôt plus cavaliers seuls

Si le sujet de la santé est prépondérant dans les critères pris en compte pour définir la politique « espaces verts », il peine toutefois à rassembler de manière uniforme les différents services de la ville pour mettre en œuvre les projets : **seul un quart des responsables d'espaces nature interrogés (26 %) déclare des liens forts** (Caen, Montpellier, Limoges ou Strasbourg) **ou très forts** (Lyon et Châlons-en-Champagne) **avec d'autres services**, notamment avec celui des sports.



Parc Athéna - Parcours sportif de Marseille  
crédit : ville de Marseille

À **Lyon** par exemple, la lutte contre la chenille processionnaire, les allergies liées aux plantes et les zoonoses mobilise conjointement le service nature en ville et le service santé. La ville collabore également avec les directions de l'enfance et de l'éducation pour végétaliser et rafraîchir les cours d'école.

**40 % des répondants (soit 14 villes) déclarent des liens faibles ou inexistant** avec leurs homologues des autres services sur le sujet – pourtant global – de la santé. En revanche, pour mener à bien leurs projets, certains services espaces verts s'adjoignent des expertises extérieures : **50 % des villes interrogées déclarent faire appel à des spécialistes ou des professionnels de santé** dans leurs projets de végétalisation.

C'est par exemple le cas de **Cholet** et **d'Angers** sur les problématiques d'allergies, de **Beauvais**, **Marseille** et **Gravelines** sur les problématiques de santé préventive.

## Des bienfaits moins reconnus par le grand public et les décideurs publics

Au-delà des initiatives visant à amplifier les effets du vert sur la santé, un travail de pédagogie et de sensibilisation semble toujours nécessaire auprès du grand public : **85 % des responsables d'espaces nature en ville estiment que le rôle du végétal dans la protection ou l'amélioration de la santé publique n'est pas suffisamment reconnu par les citoyens.**

Si les principaux bénéficiaires des initiatives mises en œuvre sont peu sensibilisés, les initiateurs et les décideurs publics sont également en forte majorité trop éloignés du sujet : **68 % des**

**responsables d'espaces nature estiment que les décideurs publics**, pourtant à l'origine des politiques mises en œuvre, ne sont pas assez informés des liens existants entre végétal et santé. Les sensibiliser est un enjeu important afin de s'assurer de leur appui dans la mise en œuvre de projets transversaux au bénéfice de la santé.

Les villes peuvent toutefois compter sur un tissu associatif engagé pour soutenir et développer des projets liant végétal et santé. Plus des deux tiers des villes interrogées (71 %) déclarent que de telles associations, comme *Les Papillons Blancs* à Beauvais, sont bien sensibilisées à cet enjeu.

« *Le sujet de la protection de la santé par les espaces verts est loin d'être anecdotique ; il est d'ailleurs pris à bras le corps par les responsables d'espaces nature depuis désormais de nombreuses années. Notre congrès Hortis en 2017 à Lyon s'appelait déjà 'Des espaces verts au service de la santé'. Cette avance de phase doit perdurer, et c'est en s'entourant de toutes les expertises existantes que nos futurs projets de nature en ville seront encore plus bénéfiques sur la santé. Sensibiliser le grand public et surtout les décideurs publics nous permettra d'avoir davantage de soutien politique pour développer des projets transversaux et multiplier les bonnes pratiques* » souligne **Pascal Goubier, président d'Hortis et co-président de l'Observatoire.**

\* Methodologie : L'enquête a été réalisée du 19 octobre au 12 novembre 2021 via un questionnaire envoyé par mail au panel de villes de l'Observatoire ; 34 villes ont répondu.

**Pour toute demande de visuel ou d'échange avec un porte-parole à propos de l'enquête, cliquez [ici](#).**



**À propos de l'Observatoire des villes vertes :** [www.observatoirevillesvertes.fr](http://www.observatoirevillesvertes.fr)  
L'Observatoire des villes vertes a pour objectif de développer la réflexion sur les perspectives de la ville verte en France et de promouvoir le foisonnement d'initiatives végétales en milieu urbain. Créé en 2014 par l'Unep - Les Entreprises du Paysage – et Hortis, organisation rassemblant les responsables d'espaces nature en ville, l'Observatoire des villes vertes propose des cartographies dynamiques qui recensent les projets remarquables en matière d'aménagement paysagers urbains, des focus sur les tendances de demain, ainsi qu'un « laboratoire » où se mêlent divers sondages et études sur le thème du végétal.



**À propos de l'Union Nationale des Entreprises du Paysage :**  
[www.lesentreprisesdupaysage.fr](http://www.lesentreprisesdupaysage.fr)

L'Unep est la seule organisation professionnelle représentative des 30 050 entreprises du paysage reconnue par les pouvoirs publics. Ses missions consistent à défendre et promouvoir les intérêts de la profession, et à informer et aider ses adhérents (74 % d'entre eux ont moins de 10 salariés) dans leur vie d'entrepreneur. Son organisation en unions régionales lui permet d'entretenir des relations de proximité avec ses adhérents. Les engagements de service de l'Unep sont certifiés selon le référentiel Quali'OP depuis 2006 ; en 2014, l'Unep obtient le niveau confirmé de l'évaluation Afaq 26000 (RSE). L'Unep est reconnue « Partenaire engagé pour la nature » par l'Office Français de la Biodiversité depuis 2021 pour ses actions à venir en faveur de la biodiversité.





**À propos d'Hortis :** <http://www.hortis.fr>

*Hortis regroupe les responsables d'espaces nature en ville de toute la France. L'objectif du réseau est de représenter et défendre les intérêts de la filière de l'horticulture, du paysage et de la nature en ville dans le secteur public. Hortis est également engagé pour la professionnalisation (échanges de bonnes pratiques, formations...) et pour la valorisation des expertises des directions des espaces verts.*



## **CONTACTS PRESSE**

Agence Hopscotch PR

Anna Kaiava / 01 41 34 21 05 - [akaiava@hopscotch.fr](mailto:akaiava@hopscotch.fr)

Tina Meunier / 01 58 65 01 21 - [tmeunier@hopscotch.fr](mailto:tmeunier@hopscotch.fr)

Union Nationale des Entreprises du Paysage

Ariane Selinger / 01 42 33 90 92 - [aselinger@unep-fr.org](mailto:aselinger@unep-fr.org)